

Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité suffisante	I Qualité insuffisante
P Insuffisamment de prélèvements	N Site non classé		
Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.			
A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.			

68 - HAUT-RHIN

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2023
COLMAR	BASE NAUTIQUE DE COLMAR HOUSSEN	douce	9E
KRUTH	LAC DE KRUTH WILDENSTEIN	douce	5E
REININGUE	PLAN D'EAU DE REININGUE	douce	7B